

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

NOËL.—CHRONIQUE DIO-
CÉSAINÉ : ordinations
au grand-séminaire ;
retraite jubilaire à
St-Pierre, à Notre-
Dame ; le nouveau
marguillier de la pa-
roisse Notre-Dame ;
réunion des confé-
rences de la Saint-
Vincent-de-Paul. —
DIOCÈSE DE QUÉBEC :
Mandement de S.
Em. le cardinal Tas-
chereau au sujet de
l'Université Laval.—
ORAISON FUNÈBRE DE



SOMMAIRE

S. EM. LE CARDINAL
GUIBERT PRONONCÉE
PAR MGR PERRAUD
(suite).—NOUVELLES
RELIGIEUSES : pro-
grès du catholicisme
en Angleterre ; réta-
blissement des rap-
ports diplomatiques
entre le Vatican et
l'Angleterre ; béné-
diction de l'abside
supérieur de l'église
du Vœu-National ;
la Propagation de la
Foi. — PRIONS POUR
NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPOY**,
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 20	DÉC.	—SS. Anges de Lachine.
MERCREDI, 22	“	—Pointe aux Trembles.
VENDREDI, 24	“	—Le Jésus à Montréal.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 19	DÉC.	—Quatrième dimanche de l'Avent, semid 2 classe, ornements violets. <i>On annonce la fête de Noël.</i>
Lundi, 20	“	—Vigile de saint Thomas, orns violets.
Mardi, 21	“	—SAINT THOMAS. AP., d. 2c l. orns rouges.
Mercredi, 22	“	— <i>Jeûne.</i> De la Férie, ornements violets.
Jeudi, 23	“	—De la Férie, ornements violets.
Vendredi, 24	“	— <i>Jeûne.</i> Vigile de Noël, orns violets.
Samedi, 25	“	—NOËL, doub., 1 cl. (d'oblig., orns blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—*Dimanche* 19, à 10 heures, grande-messe chantée par un nouveau prêtre. Le soir, à 7 heures, ouverture de la retraite des hommes.

Samedi 25, grand'messe pontificale à minuit, et à 10 heures, vêpres pontificales à 3¼ heures, suivies du salut.

COUVENT DE LACHINE.— *Mardi* 21, à 8 heures, profession religieuse.

COUVENT DE SAINT-LAURENT.—*Mardi* 21, profession religieuse, à 2 heures P. M.

Dimanche 19, Solennité du titulaire des églises paroissiales de Sainte-Lucie et Saint-Lazare.

Samedi 25, fête du titulaire des églises paroissiales de l'Enfant-Jésus, à Mile-End, et à la Pointe-aux-Trembles, et de celle de Saint-Anastasia, à Lachute.

NOËL.

En honorant la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la fête de Noël célèbre la plus grande révolution qui se soit accomplie dans le monde. Un coup d'œil jeté sur l'état du genre humain avant et après cette date nous montrera ce que le monde a gagné à l'avènement du Sauveur.

AVANT NOËL.

Un endroit de la terre attire surtout nos regards : nous voyons une ville immense, assise comme une reine sur un trône formé de sept colonnes.

Tout est brillant, tout est magnifique dans Rome et sur toute la surface de son immense empire : monuments superbes, campagnes bien cultivées, police parfaitement organisée. Et il y a des théâtres pour amuser les foules, des orateurs qui charment les oreilles et les esprits par les harmonies de la parole, des artistes qui réjouissent les yeux par les chefs-d'œuvre de la statuaire et de la peinture, des écrivains qui racontent admirablement les exploits des grands hommes, des poètes qui célèbrent les triomphes de la guerre et les bienfaits de la paix ; l'abondance semble régner partout, le plaisir s'offre à tous sous toutes les formes : c'est un spectacle plein d'attraits ; on n'imagine pas que l'humanité puisse atteindre un plus haut degré de prospérité et de splendeur.

Cependant l'œil du philosophe qui cherche à pénétrer au fond de cette civilisation merveilleuse, que voit-il ?

Il y a sept faiblesses auxquelles une société bien organisée doit donner son appui ; que fait cette civilisation à l'égard de ces faiblesses ?

Il y a l'enfant, la femme, le vieillard, le pauvre, le malade, l'ignorant, le vicieux : que fait-elle pour eux ?

L'enfant est abandonné à sa propre nature chez le pauvre, aux soins d'esclaves vicieux chez le riche ; si l'on songe en quelques endroits à orner son esprit, on ne songe pas à former son cœur ; on ne lui parle de la vertu que par manière d'acquit, et, trop souvent, on en fait un objet de commerce, quand on n'en fait pas un instrument de honte et de dépravation.

La femme, elle n'est guère considérée que comme une esclave ; là où elle n'est pas un vil instrument de plaisir, elle n'est qu'une misérable, dont la condition est pire que celle d'une bête de somme ; nul respect pour elle, nul égard ; l'enfant qu'elle a nourri de son lait la traite avec dureté et ne la connaît plus ; dans la famille, elle n'est rien ; on n'a pas songé à la relever par la vertu ; vieille, elle n'est plus qu'un objet de rebut et de mépris.

Le vieillard n'est pas plus respecté ; il est devenu un être inutile, on le laisse périr dans un coin, comme un animal immonde.

Le pauvre, c'est l'esclave, même quand il est né de condition libre. On ne fait rien pour son instruction, rien pour son éduca-

tion ; quand on lui a jeté du pain et donné des spectacles, on croit avoir fait pour lui tout ce qu'il est possible de faire. A lui le travail sans consolation, à lui toutes les peines sans le moindre soulagement, sans même l'espérance.

Et, s'il est esclave, s'il est par conséquent sans droits, son maître l'accable de travaux le jour, le tient enchaîné la nuit ; il n'a pas d'enfants, il n'a que des petits que le maître peut lui enlever à son gré. Sur un caprice de celui-ci, il sera battu de verges, condamné à mourir de faim, jeté en pâture aux poissons ; enfin, lorsqu'il sera vieux, incapable de rendre aucun service, sans aucune valeur vénale, on verra les maîtres les plus considérés de leurs concitoyens, ceux qui passent pour des hommes vertueux, on verra Caton le jeter dans une île du Tibre et le laisser là mourir comme un vil animal.

Le malade n'est pas plus heureux s'il est pauvre, car il n'y a personne qui se dévoue à le secourir, et si l'on aperçoit çà et là de rares établissements qui s'ouvrent pour le recevoir, il y est traité sans cette affection qui est le meilleur de tous les soins. D'ailleurs, combien sont peu nombreux ces asiles de la souffrance en comparaison de ceux qui souffrent !

L'ignorance, qui est une cause si puissante de faiblesse et de misère, ne trouve pas plus de secours : il y a des écoles pour les riches, il n'y en a pas pour les pauvres ; ceux-ci sont condamnés à rester éternellement dans leur état d'infériorité.

Quant au vice, il est en honneur, on l'exploite, on s'en sert, comment songerait-on à le combattre ? Il y a bien des philosophes qui pérorent admirablement sur la vertu, mais il y en a bien peu qui prêchent d'exemple, il n'y en a pas qui se dévouent à ramener à une meilleure conduite ces multitudes pour lesquelles il n'existe même plus de morale.

Aussi voit-on cette société si brillante en apparence, tomber en pourriture : plus de famille, plus de vertu, plus de respect ; on ne vit plus que pour le plaisir, et plus on court au plaisir, plus l'on devient cruel ; on ne comprend plus que les jouissances matérielles, et pour les goûter en paix, on se précipite dans la servitude. Cette civilisation, à laquelle ont abouti les deux peuples les plus policés, les mieux doués de l'antiquité, les Grecs et les Romains, n'est qu'un fruit agréable à l'œil, et qui n'est que pourriture au-dedans.

A BETHLÉEM.

Il est minuit.

Dans une grotte ouverte à tous les vents, près d'une humble bourgade, entre deux animaux qui la réchauffent faiblement de leur haleine, une femme est en prière. Près d'elle se tient debout un vieillard qui prie aussi, les regards tournés vers le ciel, et comme dans l'attente d'un événement extraordinaire.

Un vagissement se fait entendre : la femme, ravie en extase, reste agenouillée, et le vieillard recueille dans ses bras le petit enfant qui vient de naître.

Au même moment, une lueur traverse les airs ; c'est une troupe d'anges qui se groupent autour de l'humble grotte où repose l'enfant, et, avertis par eux, des bergers, qui gardaient en ces lieux leurs troupeaux, viennent près de l'enfant ; ils se prosternent, ils adorent, et ils s'en retournent en glorifiant Dieu !

Quel spectacle ! Et quel contraste !

Ici, un enfant, une faible femme, un pauvre vieillard, des bergers, une grotte froide et humide ;

Là, des soldats, des hommes puissants, une foule agitée, de magnifiques palais, la pompe, la splendeur et la force !

On aurait bien surpris Auguste et ses courtisans si, au milieu de leurs fêtes, on leur avait dit :

Il naît en ce moment, dans l'une des plus infimes bourgades de ce petit pays qu'on nomme la Judée, de parents pauvres qui n'ont pu trouver une hôtellerie où se loger, un enfant dont les disciples rempliront le monde, et dont les successeurs s'assièreront sur un trône, ici même, à Rome, bien longtemps encore après que l'empire romain aura cessé d'exister.

Ils auraient haussé les épaules.

D'un côté toute la puissance, de l'autre toute la faiblesse ; c'était folie de supposer même que ceci pourrait remplacer cela.

(à suivre).

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordinations au Grand-Séminaire par Mgr l'archevêque de Montréal :

Diaconat.—MM. J. B. Bourassa, A. J. Lamarche, H. A. Marsolais, J. Robillard, Montréal ; J. V. Martin, Alton ; P. O'Mahoney, Dubuque ; J. W. Cunningham, Hartford ; P. J. Carey, Kingston ; J. T. Aylward, London ; J. F. Fully, Providence ; E. Caron, Saint-Hyacinthe ; J. J. Farrell, Scranton ; P. F. Hahey, Springfield.

Dimanche dans l'après-midi, se terminait à l'église St-Pierre la retraite des jeunes gens, prêchée par le R. P. Dazé, O. M. I.

Sa Grandeur Mgr Clut présidait. Après l'acte de consécration des jeunes gens prononcé par le R. P. Dazé, Mgr Clut donna la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le soir eut lieu à la même église l'ouverture de la retraite pour les hommes.

La retraite jubilaire des hommes de la paroisse Notre-Dame, prêchée par les révérends pères Rédemptoristes, a commencé dimanche soir. L'église était complètement remplie.

Les exercices de cette retraite ont lieu le matin après la messe de cinq heures et demie, et après celle de sept heures et demie ; le soir à sept heures et demie.

Dimanche dernier après vêpres, à une assemblée des marguilliers de Notre-Dame, M. Pierre Demers, marchand de la rue Notre-Dame ouest, a été élu marguillier de la paroisse Notre-Dame.

Les trois marguilliers pour l'année 1887 sont MM. Prudhomme, Saint-Charles et Demers. M. Prudhomme sera le marguillier en charge pour l'année 1887.

L'assemblée annuelle des conférences de la St-Vincent de Paul a eu lieu, comme d'habitude, dimanche, au cabinet de lecture paroissial sous la présidence d'office de M. Bellemare.

Chaque conférence a présenté son rapport depuis le mois d'avril et on a constaté que les conférences étaient en mesure de remplir leur mission de charité.

HUMBLES ÉTRENNES A LA COLONISATION.

Statue représentant M. des Champs de BOISHEBERT, dernier gouverneur de l'Acadie, mise en loterie par l'auteur. M. le marquis de Boishebert, au profit de l'œuvre de la colonisation dirigée par le révérend curé LABELLE.

Emission : deux cents billets au prix de 25 cents chaque.

Vente des billets, chez M. ARTHUR SIMARD, 1662, rue Notre-Dame.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

MANDEMENT DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU,

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

AU SUJET DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,

8 DÉCEMBRE 1886.

ELZÉAR-ALEXANDRE CARDINAL TASCHEREAU.—Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque de Québec.

Depuis que, malgré Notre indignité, le Souverain Pontife Léon XIII a daigné Nous revêtir de la pourpre romaine, c'est la première fois, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, que Nous avons l'occasion de vous adresser la parole. Nous vous répétons la bénédiction de l'Apôtre saint Paul aux fidèles de Corinthe (I. Cor. I. 3) : *Que Dieu notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur vous accordent la grâce et la paix ; gratia vobis et pax a Deo patre nostro et Domino Jesu Christo !*

A vous, N. T. C. F., et à tous les catholiques du Canada revient en premier lieu tout l'honneur et le mérite de cette dignité, comme le prouvent les paroles que le Souverain-Pontife prononça dans le consistoire du 7 juin dernier. " Tout le monde sait, dit-il, avec quelle fermeté les Canadiens sont attachés à la foi catholique, quel amour ils ont pour l'Église et quelle générosité, quelle piété et quelle fidélité ils ont montré envers le Pontife romain dans des temps très difficiles, C'est pourquoi, ajoute-t-il,

“ Nous ne doutons pas que l'élévation d'un archevêque canadien à une si grande dignité ne doive contribuer à l'honneur de la religion catholique, au bien et à la félicité du peuple canadien et à augmenter et confirmer son dévouement envers l'Eglise romaine.”

Lorsque Nous songeons, N. T. C. F., à l'immense bienfait que Nous avons reçu en cette occasion et à la vive reconnaissance que tous ensemble nous devons en concevoir, Nous Nous sentons rempli de confiance que vous accueillerez avec empressement et bonne volonté les conseils et les désirs de Notre bien-aimé Pontife.

Voici la lettre que, le 26 juillet dernier, en la fête de la bonne sainte Anne, patronne de cette province, et quelques jours seulement après les solennités de notre installation comme Cardinal, le Souverain-Pontife daignait Nous adresser :

A NOTRE CHER FILS ALEXANDRE TASCHREAU, CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

LÉON XIII, PAPE.

Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Il nous a été fort agréable d'apprendre que, grâce à la générosité d'un avocat distingué de Québec, Monsieur Baillargé, une nouvelle chaire a été ajoutée à celles qui existaient déjà dans l'Université Laval, dont Vous êtes le Chancelier Apostolique. Comme la fin de cette chaire est de former la jeunesse studieuse aux lettres et à la perfection de l'éloquence, Nous Nous réjouissons beaucoup de sa création parce que le progrès de la religion et du bien public dépend beaucoup de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse et parce qu'il nous paraît nécessaire que les jeunes catholiques soient instruits des règles de l'éloquence pour pouvoir de vive voix ou par écrit défendre et propager la vérité.

Nous pensons donc que par cet acte de libéralité Notre C. F., que Nous avons déjà nommé, n'aura pas seulement contribué au développement des arts et des lettres dans sa patrie, mais se sera élevé à lui-même un monument durable, car il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité.

Nous avons le ferme espoir que ce noble exemple sera un fort stimulant pour engager d'autres fidèles, distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse.

La distance qui Nous sépare ne nous permettant point d'exprimer de vive voix à l'illustre fondateur Nos sentiments d'affection paternelle et les vœux que Nous formons pour qu'il reçoive de Dieu l'ample récompense due à sa bonne œuvre, Nous Vous chargeons, Cher Fils, de la faire en Notre Nom.

Nous saisissons cette occasion, Cher Fils, pour vous recommander instamment, à vous et à vos vénérables collègues les évêques de la Province de Québec, de pourvoir avec le plus grand zèle et avec un parfait accord à la stabilité, à la protection, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université Laval, que seule, en union avec la succursale de Montréal, le Saint-Siège a décoré du titre de catholique.

Nous vous recommandons aussi de faire en sorte que les jeunes gens de Vos collèges et séminaires soient inscrits au nombre de ses élèves.

Plein de confiance dans votre éminente vertu, Nous vous donnons, dans le Seigneur et du fond de Notre Cœur, comme gage des dons célestes et de Notre

sincère affection, Notre Bénédiction Apostolique, à Vous, Notre très Cher Fils ; à l'homme illustre déjà mentionné ; à tous ceux qui par leurs efforts et par leur générosité contribuent à rendre plus florissante au Canada l'éducation de la jeunesse ; au clergé et aux fidèles soumis à votre sollicitude pastorale.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 26^e jour de juillet de l'année 1886, de Notre Pontificat la neuvième.

LÉON XIII, PAPE.

Le Pontificat de Léon XIII sera célèbre dans l'histoire de l'Eglise par la puissante impulsion qu'il a donné aux études et par le zèle avec lequel il encourage tous ceux qui contribuent à l'éducation chrétienne et scientifique de la jeunesse catholique.

Notre pays n'est pas oublié dans cette sollicitude admirable et universelle. Déjà à plusieurs reprises et suivant les traces de son prédécesseur l'immortel Pie IX, il avait donné à l'Université Laval des marques évidentes de l'intérêt qu'il porte à cette institution si importante au bien de notre religion et de notre nationalité. Dans la lettre dont vous venez d'entendre la lecture il a voulu récompenser la générosité d'un de nos concitoyens et exciter le zèle de ceux que la fortune favorise, à imiter un si bel exemple.

Quand on étudie l'histoire de toutes les grandes universités de l'Europe, on voit que les rois, les princes, les nobles, les riches de toutes conditions et même des possesseurs de médiocres fortunes, ont tenu à honneur de fonder des chaires, de léguer des bibliothèques précieuses, d'assurer à des élèves peu fortunés les moyens d'en suivre l'enseignement.

Pourquoi, N. T. C. F., n'en serait-il pas de même parmi nous ?

Il est vrai que les grandes fortunes sont rares ; mais la foi est grande, la charité est ardente, le patriotisme en honneur. Ce qu'un seul ne peut faire, le nombre peut l'exécuter. Le fleuve majestueux qui traverse notre pays d'une extrémité à l'autre est si large et si profond que les plus gros navires peuvent le remonter jusqu'à une grande distance de l'océan, parce que des milliers de petits ruisseaux sont venus lui apporter leur humble tribut.

Remarquons bien, N. T. C. F., les motifs que nous propose le Souverain-Pontife.

“ Le progrès de la religion, dit-il, et du bien public, dépend beaucoup de l'excellence de l'enseignement donné à la jeunesse.”

Donc, N. T. C. F., votre foi et votre patriotisme sont intéressés à cette œuvre. Dans toute notre province il y a des écoles de divers degrés, ainsi que des collèges et séminaires, où vos enfants se préparent à occuper dans l'Eglise ou l'Etat la place que la divine providence leur assigne ; mais ce n'est encore qu'une préparation ; il faut remonter plus haut et tout peuple, qui ne veut point déchoir, doit fournir à l'élite de sa jeunesse des moyens d'acquérir les connaissances nécessaires à ceux qui doivent y occuper le premier rang. C'est le rôle des universités.

Il y a trente-quatre ans, les évêques du Canada-Uni, persuadés de la nécessité d'une université catholique, ont obtenu, le 8 dé-

cembre 1852, de Sa Majesté pour l'Université Laval une chartre aussi ample et aussi favorable que les catholiques du Canada pouvaient le désirer. Le Souverain-Pontife accorda en même temps certains privilèges indispensables, se réservant de donner sa sanction définitive quand cette institution aurait fait ses preuves. Au bout de vingt-quatre ans, après en avoir parfaitement connu l'organisation et l'enseignement et apprécié les avantages qu'elle offre à la jeunesse canadienne, Pie IX, le 15 mai 1876, érigea canoniquement et dota l'Université Laval de tous les privilèges que l'Eglise accorde aux institutions de ce genre.

Léon XIII, à son tour, dans sa lettre du 26 juillet dernier, "recommande instamment à tout l'épiscopat de la province de Québec de pourvoir avec le plus grand zèle et avec un parfait accord à la stabilité, à la protection, à la prospérité et au bon fonctionnement de cette Université Laval que, seule, en union avec la succursale de Montréal, le Saint-Siège a décorée du titre de *Catholique*."

C'est ainsi, N. T. C. F., que la religion reconnaît, sanctifie et encourage tout ce qui peut contribuer au bonheur des peuples. Pour nous, Canadiens, qui devons tout ce que nous sommes à la religion, ne cessons d'en témoigner notre reconnaissance à Dieu par notre zèle à maintenir cette Institution si importante.

En effet, N. T. C. F., il importe à l'honneur et à la conservation de notre nationalité que nos hommes de profession se distinguent par leur science.

Notre position à nous, catholiques du Canada, qui sommes en minorité, exige impérieusement que ceux qui sont à notre tête soient de plus en plus capables de défendre et de propager non seulement la vérité religieuse, mais aussi la vérité sociale, telle que l'Eglise, inspirée par son divin fondateur, nous l'enseigne dans ses principes fondamentaux dont un peuple ne peut s'écarter sans tomber dans l'anarchie ou la révolution. "Or, dit Pie IX dans sa bulle d'érection canonique de l'Université Laval, l'expérience de tous les siècles nous apprend que les universités ont puissamment concouru à détruire les erreurs qui naissent le plus souvent de l'ignorance des lettres et qui défigurent la doctrine sacrée de la république chrétienne."

Bien des familles font élever à grands frais des monuments funèbres dans nos cimetières. Nous ne blâmons pas cette pratique que la piété filiale inspire et que son antiquité recommande. Mais ces monuments, comme le remarque Léon XIII dans sa lettre, ne sont guère durables et, dans tous les cas, les sentiments de regret qu'ils éveillent deviennent de moins en moins sensibles à mesure que ceux qui ont connu le défunt disparaissent à leur tour de la scène du monde.

Il en est tout autrement quand il s'agit de personnes qui par leur libéralité ont contribué au bien de la religion et de la patrie en favorisant par des fondations le bon et solide enseignement de

la jeunesse. Sans parler des vieux pays où l'on se fait un devoir rigoureux d'honorer les bienfaiteurs de l'éducation, Nous pouvons en citer des exemples frappants dans notre province de Québec. Les noms des fondateurs de nos principales institutions d'enseignement sont gravés en caractères ineffaçables dans tous les cœurs ; le temps qui dévore tout ne fait que rendre leur nom plus cher et plus célèbre.

Chaque nouvelle génération qui participe aux avantages de ces bienfaits bénit la mémoire de son bienfaiteur qui se trouve ainsi immortalisé par un monument plus durable que le marbre, car, dit Léon XIII, " il a mérité et les louanges de ses contemporains " et les éloges de la postérité. "

Le séminaire de Québec, qui s'est généreusement chargé de la fondation de l'Université Laval et qui n'a rien épargné pour rendre cette institution florissante, a toujours compté que des amis de l'éducation se feraient une gloire et un bonheur de l'aider dans cette importante et dispendieuse entreprise. Aujourd'hui plus que jamais il croit avoir droit à ce secours parce que les circonstances et le désir du Saint-Siège lui ont fait une position toute nouvelle par l'établissement d'une succursale à Montréal qui, en partageant les élèves, diminue considérablement les ressources sur lesquelles il avait primitivement droit de compter.

La théologie, le droit, la médecine, les sciences et la littérature offrent un vaste champ à la générosité et au patriotisme de nos compatriotes catholiques de toute origine. Si la fortune d'un ami zélé de la haute éducation ne lui permet pas de fonder une chaire, il donnera de bon cœur son denier en se rappelant que Dieu et la patrie lui en tiendront compte et que son obole jointe avec d'autres offrandes fera de grandes choses et immortalisera son nom.

Dans une audience accordée à Son Eminence le Cardinal Simeoni, protecteur de l'Université Laval, le 5 septembre 1886, le Souverain-Pontife " afin de donner un plus grand accroissement " aux études et pour exciter les fidèles à venir en aide à l'Université Laval par le concours de leur zèle et de leurs contributions, " a bien voulu accorder à tous les bienfaiteurs de cette Université " une indulgence plénière à l'article de la mort. "

De son côté, le Séminaire de Québec, afin d'assurer davantage la réalisation des vœux du Souverain-Pontife, a fondé à perpétuité une messe qui sera célébrée chaque semaine pour le bien spirituel et temporel des bienfaiteurs de notre Université Catholique.

Comme conclusion pratique de tout ce que Nous venons de vous exposer, N. T. C. F., Nous vous dirons d'abord avec notre bien aimé Souverain-Pontife : " Nous avons le ferme espoir que " le noble exemple donné par un généreux citoyen de Québec sera " un fort stimulant pour engager d'autres fidèles, distingués par " leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion " et de la patrie en contribuant par leur libéralité à cette œuvre,

“ si importante surtout de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse. ”

Nous terminerons par un passage de la Sainte Ecriture qui résume et confirme pleinement tout ce que Nous venons de vous dire.

“ L'homme sage, dit le Saint-Esprit, instruit son peuple et le fruit de sa sagesse est stable et fidèle. Il sera comblé de bénédictions et ceux qui le verront le combleront de louanges. Il est vrai que les jours d'un homme sont courts ; mais les jours de son peuple sont innombrables : et l'honneur que le sage se sera acquis vivra éternellement. ” (Eccli. XXXVII, 26...)

Sera le présent mandement lu au prône de toutes églises et chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le huit décembre mil huit cent quatre-vingt six, en la fête de Marie Immaculée, patronne de l'Université-Laval.

E. A. CARD. TASCHEREAU,

ARCH. DE QUÉBEC.

Par Son Eminence,

C. A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

ORAISON FUNEBRE DE SON EMINENCE LE CARDINAL GUIBERT.

(Suite).

La guerre était enfin terminée. Deux belles provinces et cinq milliards de contribution, sans compter les morts qui, de la Loire à la Baltique et de la Meuse à la Saône, avaient laissé leurs ossements sur les champs de bataille ou dans les cimetières des forteresses allemandes : telle était la rançon de la France humiliée et vaincue. Aux termes du traité, notre territoire devait demeurer occupé durant plusieurs mois par l'armée ennemie. Ses régiments, échelonnés dans la banlieue de Paris, étaient en vue des tours de Notre-Dame. Tout d'un coup, l'horreur d'une guerre sociale vient s'ajouter à nos désastres. A peine sortie d'un long siège héroïquement supporté, la capitale tombe aux mains d'un pouvoir insurrectionnel. Le gouvernement légitime, issu d'une élection nationale, s'est retiré à Versailles. La Commune s'organise. Une lutte épouvantable fait couler à flots le sang français, sous le regard méprisant et cruel de nos vainqueurs. Ces boucheries fratricides durent six semaines. Au moment où l'armée, commandée par d'intrépides généraux, voyait enfin le succès couronner ses efforts, Paris en convulsion devenait un théâtre d'incendies et d'assassinats. Au milieu de scènes qui rappellent l'enfer du Dante,

d'horribles massacres étaient la réponse désespérée d'une bande de forcenés à la victoire des soldats de l'ordre et de la patrie. Bientôt se répand par toute la France une nouvelle sinistre. Les otages, pris dès le commencement de cette orgie révolutionnaire, ont été passés par les armes. Des magistrats, des journalistes, des prêtres, des religieux, des séminaristes, des gendarmes, ont été tués. Au nombre des victimes, se trouve l'archevêque de Paris. Ici même, il y a quinze ans, invité à prendre la parole pour rendre un suprême hommage au Pontife qui avait jeté tant d'éclat sur ce siège, et qui était mort à la façon des martyrs en bénissant ses bourreaux, je n'avais guère pu que redire et commenter, du haut de cette chaire, le cri plaintif du Sauveur : " Jérusalem, Jérusalem ! toi qui tués les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés (1) ! "

Cependant l'ordre se rétablit. Au milieu de ruines fumantes, une société régulière recommence à vivre. Il s'agit de donner un successeur à l'archevêque assassiné. Où le prendre ? A qui demandera-t-on de mettre l'huile et le vin sur les blessures de la capitale ? de prêcher la concorde à ces fils de la même patrie ? de porter à ces faubourgs exaspérés des paroles de paix ? de rappeler leurs devoirs sociaux à ceux qui disposent du pouvoir, de l'influence, de la fortune ? d'être enfin, dans des jours encore troublés, au contact de passions frémissantes, le " pontife de la réconciliation (2) " ? Il sera bien permis d'admirer ici les combinaisons de cette Providence qui fait tout avec " nombre, poids et mesure (3). " Elle savait où elle en voulait venir lorsque, quelques mois avant cette sanglante tragédie, elle conduisait chez l'archevêque de Tours les principaux chefs du gouvernement.

M. Thiers eut le grand mérite de comprendre cette indication. Enfant d'Aix comme Mgr Guibert, il avait suivi à travers toutes les péripéties de sa carrière l'ancien supérieur du séminaire d'Ajaccio. Il avait admiré comment, sous les régimes les plus divers, ce prélat avait su concilier ses devoirs envers l'Eglise avec ses obligations envers l'Etat ; ne jamais laisser porter la moindre atteinte aux droits sacrés dont il était le défenseur, et entretenir avec les représentants du pouvoir civil des relations pleines de convenance et de bon vouloir. Il savait qu'il était resté toujours le pasteur selon l'esprit de l'Evangile, dominant les passions et les divisions de la politique, uniquement préoccupé des fonctions de son apostolat, invariablement fidèle à se faire tout à tous dans une surnaturelle impartialité.

Le témoignage de M. Crémieux n'avait pu que confirmer dans ses appréciations le chef du pouvoir exécutif. Il résolut de proposer à Mgr Guibert l'archevêché de Paris, et il fit partir pour Tours l'homme qu'il estimait le plus capable de réussir dans une démarche difficile. Malgré toute la souplesse de son esprit et les

(1) Oraison funèbre de Mgr Darboy, prononcée à Notre-Dame le 18 juillet 1871.

(2) *Ecclésiast.*, XLIV, 17.

(3) *Sagesse*, XI, 21.

merveilleuses ressources de sa parole, M. Jules Simon faillit échouer. Mgr Guibert alléguait ses soixante-neuf ans et la nécessité de confier à un évêque plus jeune la houlette pastorale tombée des mains ensanglantées de Mgr Darboy. D'autre part, ne devait-il pas à saint Martin de rester à Tours et de lui élever le sanctuaire pour lequel, depuis quatorze ans, il n'avait cessé de provoquer et de recueillir les souscriptions de la France ? L'habile négociateur ne manqua pas de mettre en avant le motif qu'il estimait le plus propre à résoudre ces objections. Que venait-il offrir à son interlocuteur, sinon la perspective, peut-être la probabilité d'avoir un jour, comme la victime du 24 mai, à gravir le sinistre calvaire qui s'appelle Mazas et la Roquette ? L'archevêque était visiblement ému. Toutefois, avant de donner une réponse définitive, il demanda de consulter quelqu'un dont il prenait toujours conseil dans les circonstances graves. Rien n'était plus juste. Mais le ministre devait partir dès le lendemain. Combien de temps serait nécessaire pour prendre cet avis ou ce conseil ? " Je n'ai pas besoin de plus d'une heure, " répondit Mgr Guibert. Puis, après un moment de silence, il ajouta : " Pourquoi ne vous dirais-je pas le nom de celui que je vais consulter : c'est JÉSUS-CHRIST. "

—Après une heure passée dans sa chapelle, devant le saint Sacrement, l'archevêque allait porter lui-même sa réponse à M. Jules Simon, et tout en réservant la décision souveraine du pape, il acceptait. Voilà, mes Frères, la pensée et la parole de foi qui vous ont donné votre archevêque au mois de juillet 1874 (1).

La réponse de Rome ne tarda pas à venir, conforme aux désirs du gouvernement, aux vœux et aux besoins du diocèse de Paris. Quelques semaines après, Mgr Guibert quittait la Touraine. A l'exemple du saint évêque loué par le moine de Clairvaux, il allait avec intrépidité, tenant son âme entre ses mains, désireux de la prodiguer sans mesure à ceux dont il devenait le pasteur et le père. *Animam suam in manibus suis posuit ; accessit intrepidus : suscepit Archiepiscopatum* (2).

Il se faisait précéder par un mandement dans lequel je relève ce cri si bien fait pour lui ouvrir le cœur de ses nouveaux fils :

" O Paris ! tu n'aurais pas eu la puissance de nous attirer vers toi dans le jour de ta gloire, alors que les rois et les peuples venaient admirer la magnificence de tes monuments et toutes les merveilles de l'art renfermées dans tes murs. Nous aurions volontiers laissé à d'autres l'avantage de partager tes prospérités. Mais aujourd'hui que tu es plongé dans le deuil, accablé sous le poids de l'infortune et de l'humiliation, la vue de tes souffrances nous touche vivement et nous inspire un amour que Dieu seul connaît, parce que c'est lui qui le met dans notre cœur (3). "

(1) Je tiens ces précieux détails de la bouche de M Jules Simon. Ils rectifieront d'assez graves inexactitudes qui se sont glissées dans plusieurs biographies du Cardinal.

(2) S. Bern. *1 Serm. de S. Mal.* n° 6. Voir aux pièces justificatives n° IV la lettre de Mgr Guibert à M. Thiers, en date du 23 juillet 1871 (intédite).

(3) *Œuvres*, tome III, p. 91.

A ces accents, le diocèse de Paris put pressentir de quelle grâce il allait être redevable à Dieu dans le don du pontife envoyé à ses détreſſes, et qui apportait avec lui, après trente années d'épiscopat, l'alliance plus féconde que jamais de la force, de la douceur et de la sagesse. *Dedit nobis Deus spiritum virtutis et dilectionis et sobrietatis.*

III

A peine installé, le nouvel archevêque se met au travail. Les pauvres auront la place d'honneur dans ses sollicitudes, et il leur consacre les premières pages qu'il ait datées de Paris pour les adresser à son clergé. Quelques semaines après, au commencement de 1872, la charité lui inspirait la création d'une œuvre destinée à recueillir les nombreux orphelins auxquels nos récents désastres avaient enlevé leurs appuis naturels et tout moyen d'honnête éducation. Le peuple de Paris apprit bien vite à connaître le pasteur vraiment évangélique, incliné tout d'abord, et comme d'instinct, vers les humbles et les petits, fidèle aux constantes aspirations de sa vie religieuse et aux engagements qu'il avait pris vis-à-vis de lui-même dès le début de son épiscopat.

Les églises des quartiers qui avaient le plus souffert des luttes effroyables de 1871 eurent les prémices de ses visites, de préférence aux riches paroisses du centre de la capitale. On le voyait arriver en son modeste équipage, traîné par cet unique cheval dont le nom était devenu légendaire. Mais " il lui suffisait de se montrer avec l'appareil de ses vertus (1). "

Moins d'un an après son arrivée à Paris, il adoptait et faisait entièrement sienne une inspiration née du vif sentiment de nos infortunes publiques et du besoin d'une assistance extraordinaire de la part de Celui " de qui relèvent tous les empires, et qui donne *aux peuples*, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons." Il s'agissait de convier la France entière à l'érection d'un sanctuaire d'où monterait jusqu'au cœur du Dieu rédempteur une prière perpétuelle en faveur d'un pays châtié et malheureux. Les difficultés du projet n'étaient pas de nature à effrayer son calme et intrépide courage : " Toi, avait dit un jour à l'évêque de Viviers son ancien supérieur des Oblats, Mgr de Mazenod, avec la touchante familiarité des vieilles habitudes et l'originalité du style provençal ; toi, tu es un perce-montagne (2). " Mgr Guibert avait fait en Corse, à Viviers, à Tours, l'apprentissage des longues et coûteuses entreprises. Les centaines de mille francs avaient répondu à ses appels quand il voulait élever une basilique à Saint-Martin. Il avait droit de compter sur les millions quand il s'agi-

(1) Bossuet. *Panég. de saint Sulpice.*

(2) *Sies un traouco-mountagno.* Appliquée aux obstacles exceptionnels qu'ont rencontrés les architectes pour asseoir sur des fondements solides la basilique de Montmartre, on pourrait dire que cette parole avait quelque chose de prophétique.

fait de bâtir le temple des réparations et des espérances nationales. La France catholique lui a donné raison. Puisse bientôt son digne successeur avoir la joie de consacrer solennellement cette église splendide, entouré des évêques de France, unis à lui dans le partage des mêmes sentiments de religion et de dévouement à la patrie (1) !

Parallèlement à cette œuvre de prière et d'expiation, il entreprit et réalisa, grâce à votre concours, Messieurs, la fondation d'un grand établissement d'enseignement supérieur. Commencé sous les auspices d'un régime de sincère liberté, continué à travers des difficultés politiques et législatives qui, malgré les dévouements les plus généreux, lui ont fait subir de douloureuses mutilations, l'Institut catholique de Paris poursuit vaillamment sa mission d'apostolat scientifique et de préservation sociale. Le cardinal n'a-t-il pas garanti l'avenir d'une création si importante quand il l'a placée sous la direction du jeune et intelligent prélat (2), qui la fait tous les jours davantage estimer de ses amis et respecter de ses rivaux.

Moins encore à Paris qu'à Tours ou à Viviers, je puis suivre dans le détail de ses occupations pastorales l'infatigable archevêque. Si jamais administrateur a réalisé la loi qui, d'après Aristote, préside au gouvernement du monde, c'est bien lui. Il était par excellence " le premier moteur immobile (3) ". — " C'est un solitaire, " disait un jour de lui un directeur des cultes. Il est vrai, et lui-même ne cachait pas sa prédilection pour la solitude et le recueillement (4). Mais voyez-le, ce solitaire, il est partout ; son regard n'oublie rien ; sa main est dans toutes les entreprises du zèle et de la charité (5). Cette gravité imperturbable, qui n'a rien

(1) Il y aurait peut-être lieu de faire remarquer ici combien, dans tous les sens du mot au propre et au figuré, Mgr Guibert a eu le génie de l'*édification*. Préposé à un petit pèlerinage perdu dans les montagnes des Alpes, il débute par un clocher dont il dote le sanctuaire de Notre-Dame du Laus. C'est l'œuvre de sa jeunesse : ce n'est pas celle qui lui tiendra le moins à cœur et dont il sera le moins fier. Envoyé en Corse pour rassembler les pierres vivantes du sanctuaire et former à la science ecclésiastique et à la piété les futurs ministres des autels, il mettra la main à la truelle et bâtira le grand séminaire d'Ajaccio. Viviers lui est redevable de la chapelle du petit séminaire de Vernoux et de la construction totale du petit séminaire d'Aubenas, où l'on peut affirmer qu'il fit lui-même bien souvent les fonctions d'entrepreneur et de contremaître. Il laisse à Tours les fonds nécessaires à l'érection d'une grande église en l'honneur de saint Martin. Enfin sa mission de *bâtisseur* se proportionnant pour ainsi dire à ses ascensions dans la sainte hiérarchie, le cardinal-archevêque de Paris finira par la basilique aux proportions colossales qui, pendant des siècles, perpétuera sur les hauteurs de Montmartre son nom et son souvenir.

(2) Mgr Maurice d'Hulst, prélat de la maison du Pape, vicaire général de Paris.

(3) Aristote, *Métaphysique*, I. XII.

(4) Lettre à Mgr de Mazenod, du 24 avril 1885 (inéd.).

(5) *Hæc duo, hoc est tranquillam actionem et actuosam tranquillitatem consociavit.* (S. Greg. Naz. in laudem S. Athanasii, n. 20).

de commun avec la fiévreuse précipitation de l'époque actuelle et semble n'avoir pas conscience de la fuite rapide des heures et des années, ne l'empêche pas d'être toujours prêt et de se trouver ordinairement le premier, véritable *antistes*, partout où il y a un droit à défendre, une infortune à secourir, une bataille à livrer pour l'honneur de Dieu, la liberté de l'Eglise, le bien spirituel des âmes.

J'ai dit comment, dès 1875, il s'était assuré la collaboration, et, autant que le permettaient les incertitudes de la destinée humaine, la survivance d'un autre lui-même. Tranquille du côté de la succession, il entra de plus en plus dans la plénitude du rôle auquel la Providence l'avait visiblement prédestiné. Sans rien négliger des devoirs innombrables inhérents à l'administration d'un diocèse pour lequel, selon son témoignage, six évêques ne seraient pas trop (1), il eut cependant, grâce à l'intelligente activité qui se dépensait modestement près de lui, plus de temps et plus de forces pour s'occuper des intérêts généraux de l'Eglise.

Il en avait reçu la mission officielle par sa promotion au cardinalat. Ce fut au mois de décembre 1873 qu'il fut revêtu de la pourpre. Le petit-fils du cardéur de laines était bien arrivé à la faite des honneurs. Mais, suivant le mot du comte Molé appliqué à un de ses illustres prédécesseurs (Mgr de Quélen) : " Il y avait dans ses manières et ses dehors quelque chose de si noble, une dignité si naturelle et si facile que, plus il s'élevait, plus il semblait prendre possession de lui-même (2). "

L'heure était venue où ses dons de nature et de grâce, arrivés à leur plein développement, et le surcroît d'autorité résultant de sa haute situation dans l'Eglise et devant l'Etat, allaient assurer à la défense de la religion les secours les mieux appropriés à ses besoins et à ses périls.

J'arrive ici, mes Frères, à la partie la plus difficile de ce discours. Avec l'aide de Dieu, j'y veux entrer en m'inspirant de l'exemple de celui même dont j'ai tant étudié le caractère. Je parle devant les autels du Roi immortel des siècles et au nom de la sainte Eglise catholique, de qui j'ai reçu l'honneur d'avoir à louer ce grand évêque. Je lui dois, et je me dois à moi-même de dominer les passions qui troublent le jugement et altèrent la gravité de la parole. Si j'aborde des questions délicates (j'y serai obligé), je le ferai, je l'espère, avec la franchise qu'exigent de moi le ministère dont je suis chargé, le pays qui m'écoute, la mémoire du Pontife intègre et intrépide que jamais aucun calcul terrestre, aucune mesquine ambition n'empêchèrent de dire la vérité et de remplir son devoir. Mais sa vie tout entière est là pour m'avertir que les emportements de la violence n'ont rien de commun avec le vrai courage, et que la fermeté apostolique doit avoir pour compagne inséparable la charité, dont les serviteurs de Dieu sont redevables

(1) Lettre du 20 juin 1875 à Mgr Richard (inéd.).

(2) Discours prononcé à l'Académie française le 30 décembre 1840.

à tous les hommes, mais surtout peut-être à leurs adversaires et à leurs persécuteurs : *Dedit nobis Deus spiritum virtutis et dilectionis et sobrietatis.*

En appelant Mgr Guibert à l'archevêché de Paris, M. Thiers avait eu à un degré supérieur le sentiment des conditions auxquelles était subordonné le relèvement de la France.

Nous lisons dans nos Livres saints que lorsque Nehemias fut envoyé à Jérusalem pour rebâtir ses citadelles, ses murailles, ses maisons abattues, il fit appel à tous les habitants. Magistrats, marchands, soldats, ouvriers, lévites, et au milieu d'eux, le grand prêtre lui-même, ne trouvant dans sa haute dignité qu'un motif plus pressant de donner l'exemple à ses concitoyens : tous se mirent à l'œuvre. Cette unanimité d'efforts déconcerta les ennemis de Jérusalem. Ils se sentirent impuissants à empêcher sa résurrection. Elle sortit de ses ruines forte, majestueuse, redoutée, respectée. Honneur au bon sens et au patriotisme qui avaient fait cette concorde si féconde en glorieux résultats (1) !

Après nos malheurs, ce n'eût pas été trop non plus, chez nous, de l'union de toutes les classes pour travailler en commun à guérir les blessures de la France.

De notre côté, je puis l'affirmer, nous appelions de nos vœux les plus ardents cette union nécessaire, et nous eussions regardé comme une félonie de n'y pas travailler de toutes nos forces. Nul, d'ailleurs, ne pourra dire que, par elles-mêmes, les nouvelles institutions auxquelles la France s'était ralliée fussent regardées par les catholiques comme incompatibles avec la jouissance paisible de leurs droits et de leurs libertés.

“ Voyageant comme une étrangère parmi tous les peuples du monde, dit excellemment Bossuet, l'Église de Jésus-Christ n'a point de lois particulières touchant la politique... En ce qui regarde le gouvernement, elle suit les lois du pays où elle fait son pèlerinage ; elle en révère les princes et les magistrats : c'est le seul commandement politique que le Nouveau Testament nous ait donné (2). ”

Appelé à exercer le ministère épiscopal pendant près d'un demi-siècle ; ayant vu le pouvoir passer successivement de la monarchie parlementaire à la seconde République, puis à l'Empire, tour à tour autoritaire et libéral, enfin à la République actuelle, Mgr Guibert avait les raisons les plus expérimentales de maintenir dans une surnaturelle indépendance l'apostolat dont le christianisme a été chargé pour toutes les sociétés humaines. “ L'Église, disait-il, laisse au libre arbitre des peuples et des souverains les formes du gouvernement et les lois qui régissent les intérêts tem,

(1) II. Esdr., III, 6.

(2) Bossuet, *Panégy. de saint Thomas de Cantorbéry.*

porels. Sa mission est d'enseigner et de maintenir les vérités religieuses qui sont le fondement de tout ordre social (1). ”

Par ces sages déclarations, auxquelles beaucoup d'entre nous donnèrent l'adhésion la plus explicite, et qui furent quelquefois sanctionnées par l'autorité suprême du Saint-Siège, il avait pris soin d'écartier toute équivoque, de rendre impossible tout malentendu, pour quiconque voudrait examiner sans parti pris les dispositions dont l'Eglise était animée envers les nouveaux gouvernements.

Il était évident que les relations entre les deux pouvoirs allaient dépendre de la manière dont elle-même serait traitée, des facilités ou des obstacles qu'elle rencontrerait dans l'accomplissement de son mandat spirituel.

Prendre l'offensive eût été de sa part une faute ; j'ajoute, sans hésiter, une ingratitude. Pouvait-elle oublier que la République de 1848 lui avait rendu sans défiance ses conciles et ses assemblées synodales ; s'était portée spontanément au secours de Pie IX ; avait donné aux catholiques la liberté de l'enseignement secondaire ; enfin, n'avait pas craint en toute occasion d'inviter la religion à ses solennités, où elle lui assignait une place d'honneur ? A combien de cérémonies de ce genre nos vingt ans n'avaient-ils pas assisté quand, l'épée au côté ou le fusil au bras, nous escortions dans les rues ou sur les places de Paris les ministres du culte appelant sur nos fêtes civiques les bénédictions d'en haut, précédés de cette croix qu'on chasse outrageusement aujourd'hui de l'école, du prétoire, du chevet des mourants ?

L'Eglise ne demandait donc pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec le régime qui avait recueilli chez nous la succession de l'Empire. Elle ne réclamait, suivant le mot de Bossuet, que de pouvoir cheminer en paix à travers nos révolutions et nos constitutions, uniquement soucieuse de faire le bien et de remplir envers tous les hommes son ministère d'enseignement et de charité.

A ces dispositions pacifiques et conciliantes, vous savez, chrétiens, comment il a été répondu. Un cri de guerre a retenti, dont on eût pu laisser la raison publique faire justice, s'il n'avait été qu'une de ces formules sonores jetées dans les hasards d'une réunion populaire pour provoquer les applaudissements et relever la fortune d'un discours en détresse, au lieu de devenir le mot d'ordre aveuglément obéi et rigoureusement appliqué de tout un nouveau système de relations entre l'Etat et l'Eglise.

(1) *Œuvres*, t. IV, p. 94. Il disait encore dans la lettre adressée à M. de Freycinet, président du Conseil, au sujet des décrets dirigés contre les Congrégations :

“ L'Eglise catholique a reçu de son divin fondateur une constitution qui lui permet de n'identifier sa cause à celle d'aucun parti politique, et par là même de n'en exclure aucun. Elle a vécu dans tous les temps à côté de gouvernements fort divers, et ses relations ont été pacifiques et affectueuses avec tous les pouvoirs qui se sont montrés justes et bienveillants. ” (*Œuvres*, t. IV, p. 24.)

(à suivre)

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Les progrès du catholicisme en Angleterre, que nous avons plusieurs fois signalés, causent de grands soucis aux protestants allemands. Un de leurs organes, le *Moniteur de l'Eglise Evangélique*, cite avec colère des passages d'un discours du cardinal Manning sur le développement du catholicisme. " Vais-je trop loin, dit Son Eminence, en disant que le peuple anglais ne s'appelle plus protestant que sous une forme négative, le protestantisme existe encore en tant qu'opposition à l'Eglise catholique mais, comme soi religieuse, il a disparu. Hâtons nous de récolter ce qui est venu. " En prononçant ses paroles, le 25 avril 1885, en inaugurant l'église des Oratoriens à Londres, le cardinal n'a pas été trop loin ; ses paroles s'appliquent aussi au continent. Le protestantisme ne se soutient plus que comme une négation et par sa haine contre Rome.

Le *Moniteur de l'Eglise Evangélique* fait ensuite les curieuses remarques suivantes :

Les grands progrès du catholicisme en Angleterre sont vraiment dignes d'exciter notre étonnement. Ce qu'il y a de pire encore c'est qu'il existe au sein de l'Eglise anglicane elle-même un parti puissant, celui des Ritualistes qui favorise avec zèle le développement des idées romaines. Sous le prétexte de vouloir rendre le culte de l'Eglise anglaise plus vivant et plus conforme aux aspirations des fidèles et de réagir ainsi contre le puritanisme beaucoup trop sévère et trop froid, les Ritualistes réintroduisent peu à peu, le crucifix, les cierges, l'encens, les habits sacerdotaux, les couvents, les habits religieux et même la confession auriculaire, et se rapprochent ainsi de plus en plus de l'Eglise romaine.

Cela donne à penser ; quand on lit que des 20,000 prêtres de l'Eglise anglicane, 10 ou 12 mil appartiennent au groupe ritualiste. Un très grand nombre ne restent pas à mi-chemin mais passent complètement du ritualisme à l'Eglise romaine. La dernière liste des convertis publiée en 1884 cite 7 catholiques membres du conseil secret 33, de la Chambre haute et 82 de la Chambre basse. 1,051 convertis appartiennent à la noblesse et aux grandes familles, 142 à l'armée parmi lesquels un feld-maréchal et six généraux, 29 à la flotte dont 7 amiraux. La liste énumère ensuite 48 médecins, 72 magistrats et avocats, 12 fonctionnaires du ministère de la guerre et 337 prêtres. A côté du ritualisme, le *dégoût des éternelles querelles de sectes au sein du protestantisme* jette encore une foule de personnes dans les bras de l'Eglise qui seule peut donner le salut.

Après avoir reproduit cet article, la *Germania*, feuille luthérienne déclare que du jour où l'Etat prussien cesserait de protéger le protestantisme il subirait en Allemagne le même sort qu'en Angleterre.

Le rétablissement des rapports diplomatiques entre le Vatican et l'Angleterre excite l'attention de la presse anglaise.

Les journaux protestants avouent que cette question fait chaque jour des progrès. Une publication importante, la *Whitehall Review*, déclare qu'elle verrait avec plaisir le gouvernement anglais établir une ambassade auprès du Saint-Père qui est, reconnaît ce journal, le chef spirituel de milliers de sujets de la Reine,

Les négociations entre le Vatican et la Prusse relativement à l'*Anzeigepflicht* sont, paraît-il, près d'aboutir. L'église catholique de Kanisberg, qui, au début du *Kulturkampf*, avait été donnée aux vieux-catholiques, va être prochainement rendue à la paroisse catholique.

Le dix-neuf novembre a eu lieu la bénédiction de l'abside de la crypte et de l'abside supérieure de l'église du Vœu National à Montmartre. Le cardinal-archevêque de Reims, dix-huit archevêques ou évêques étaient présents à la cérémonie, entourés d'un nombre considérable de chanoines, de curés, de prêtres. Dans l'église supérieure une pierre du dallage a été particulièrement bénite et scellée. Une médaille commémorative y a été insérée ainsi qu'un procès-verbal signé de tous les évêques, des prêtres, et des membres du comité.

Le cardinal-archevêque de Reims était le prélat officiant.

Depuis 1822, date de la création de la Propagation de la Foi, 220,000,000 de francs ont été offerts par les fidèles pour soutenir les missionnaires. Le Saint-Siège a créé 260 préfectures ou évêchés nouveaux.—Actuellement il y a, dans l'Inde, 26 archevêques et évêques avec 1,200 prêtres ; dans l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, 50 vicaires apostoliques et 1,400 missionnaires ; en Afrique, 2 archevêques, 12 évêques, 17 vicariats et 16 préfectures apostoliques ; dans l'Amérique anglaise, 30 évêques et 2,000 prêtres ; en Océanie, 23 évêques.

Nous avons déjà rendu compte de l'*Apologie scientifique de la foi chrétienne* par M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, professeur à l'Institut catholique de Toulouse et chanoine de la cathédrale.

Cet ouvrage, résumé des travaux scientifiques du savant chanoine, déjà traduit en plusieurs langues, est destiné à défendre la vraie foi par la vraie science. Son auteur à la suite d'un congrès d'apologistes, dont il avait pris l'initiative, vient d'être uni à l'église métropolitaine de Rouen, en qualité de chanoine honoraire.

Sa Grandeur Mgr Thomas, archevêque de Rouen, a annoncé en ces termes flatteurs cette nomination à M. Duilhé de Saint-Projet :

« Longtemps, dit-il, avant que vous eussiez formé le projet si opportun d'instituer un comité de savants pour l'apologie de la foi, Nous savions déjà, pour nous en être assuré, quelle réputation vos discours, vos leçons publiques, vos écrits, vous avaient acquise auprès des savants catholiques de la contrée ; mais cette estime que Nous avions de vous s'est considérablement accrue lorsque, l'année dernière, à l'assemblée tenue dans notre ville, Nous avons vu de près quel zèle, quelle science, quelle vigueur mêlée d'aménité, vous savez mettre à soutenir et à faire avancer le parti de la vérité. »

Nous nous associons de tout cœur à la joie que cette distinction cause aux nombreux amis de M. Duilhé de Saint-Projet qui à toutes les qualités d'un excellent prêtre joint les mérites d'un littérateur et d'un savant éminent,

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Patrick Ryan.—J. Chean.—J. St-Amour.—V. Gascon, ve A. Dumoulin.—Elie Brisebois.—Marguerite Ouimet.—J. Dillon.—D. Lemieux, ép. Gaulin.—Fabien Alarie.—Ch. Bouthillier.—Cath. Doran, ve Dremon.—E. Leclair, ve Cusson.—Ell. Jeffrey.—Th. St-Georges.—Peter Murra.—François Leblanc.—D. Décarrie.—M. Barette, ép. Keilly.—P. Chaumette, ép. Deschênes.—L. Brisson.—A. Archambault, ép. Foresty.—M. Taillefer, ve St-Jean.—A. Léonard.—T. J. Martin.—Georgiana Fisette.—Louis Rolland.—J. Lapierre.—A. Desjardins.—J.-B. Dumont.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRÉ-CŒUR

DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET PÉNÈTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANG. TERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.
-ROY NEW-YORK

BRITTON & BRUNET

FLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL
COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

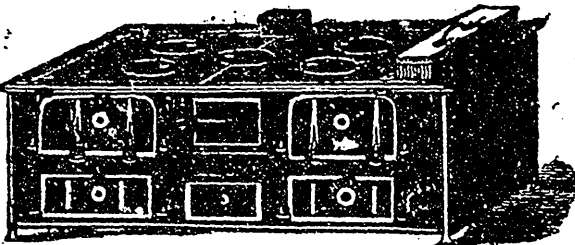
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : **ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE**

Magasin : **No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.**

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vé par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Convents,
d'Hospit-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Poseage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

PEPIN & BOIRE

FACTEURS D'ORGUES D'ÉGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPÉRIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRÈRE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
pénse. Adresser un timbre pour circulaire à

l'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

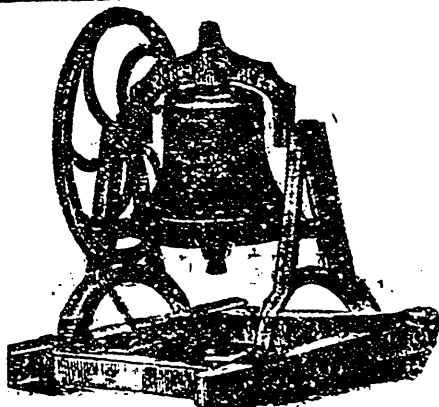
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1678 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure
qualité que les cloches anglaises
ou américaines.

Fournitures pour intérieur
des églises.

Appareils de chauffage d'après les
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

